

# AVIS DU CMF

## AGREMENTS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION, DE CHANGEMENT DU DEPOSITAIRE ET D'AJOUT D'UN DISTRIBUTEUR

### **AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP**

Fonds commun de placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n°15-2007 du 11 septembre 2007

**Adresse :** 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira  
Les Jardins du Lac-Lac II – 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 28 décembre 2016, d'octroyer :

- Un agrément pour le changement de la dénomination de « AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP » en « CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP »
- Un agrément pour le changement du dépositaire de « AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP » et la désignation de l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
- un agrément pour l'ajout de l'ARAB TUNISIAN BANK en tant que nouveau distributeur des parts de « AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP »